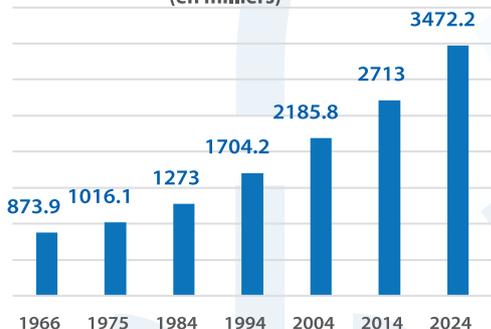


## 1. LES MÉNAGES ET LEUR ÉVOLUTION

Les recensements successifs réalisés en Tunisie montrent à l'évidence l'importante évolution quantitative des ménages au fil du temps. En effet, le nombre de ménages a évolué au fil des années avec une tendance ascendante. Evalué à 873.9 mille unités en 1966, date du premier recensement réalisé par la Tunisie indépendante, il passe à 1,016 million en 1975 et à 1,273 million en 1984; puis il se situe à 1,704 million en 1994, 2,186 million en 2004 et 2,713 million en 2014, pour atteindre 3,472 million en 2024.

Comme on peut le constater, le nombre de ménages a progressé durant cette longue période (de 1966 à 2024) avec un rythme presque exponentiel. Le croît a été de 142.2 mille ménages entre 1966 et 1975, 256.9 mille ménages entre 1975 et 1984, puis il passe à un autre palier atteignant 431.2 mille ménages entre 1984 et 1994, 481.6 mille ménages entre 1994 et 2004, et 527.2 mille ménages entre 2004 et 2014, enfin 759.2 mille ménages entre 2014 et 2024.

Graph 1 : Evolution de nombre de ménages par années de recensement (en milliers)



Graph 2 : Evolution du croît annuel moyen des ménages par période intercensitaire (en milliers)



Les données illustrées dans le graphique précédent montrent que le croît annuel moyen des ménages a progressé au cours du temps en trois phases qui diffèrent du fait du rythme de croissance.

Dans une première phase (de 1966 à 1994), l'évolution du croît annuel moyen a été rapide. Il passe de 15.8 mille entre 1966 et 1975 à 28.5 mille entre 1975 et 1984 puis à 43.1 mille entre 1984 et 1994 ; soit respectivement un écart de 13 mille et 14.6 mille.

Dans une seconde phase (de 1994 à 2014), le rythme d'évolution du croît annuel moyen s'est quelque peu ralenti. En effet, au cours de cette phase, il passe de 43.1 mille entre 1984 et 1994 à 48.2 mille entre 1994 et 2004 pour atteindre 52.7 mille en 2004 et 2014 ; soit des écarts faibles qui ne dépassent pas respectivement 5.1 mille et 4.5 mille.

Dans la troisième phase on observe une relance de rythme d'évolution du croît annuel moyen de nouveau vers la rapidité la plus remarquable par rapport aux années précédentes, il passe de 52.7 mille à 75.9 mille entre 2014 et 2024 soit un écart de 23.2 mille.

## 2. LE TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL MOYEN DE NOMBRE DE MÉNAGES

En termes d'évolution, le taux d'accroissement annuel moyen passe de 2.5% entre 1975 et 1984 pour culminer à 3% durant la période (1984 -1994) avant d'accuser une tendance à la baisse en se situant à 2.5% entre 1994 et 2004, puis à 2.2% entre 2004 et 2014. Toutefois la période 2014-2024 marque une reprise avec une remontée à 2.5%.

Graph 3 : Evolution du taux d'accroissement des ménages (%)



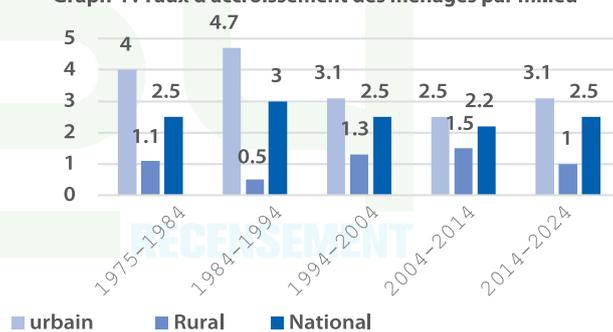
## 3. MÉNAGES PAR MILIEU

A la date du recensement, le milieu urbain compte 2572,4 mille ménages et le milieu rural 899.8 mille sur un total national de 3472,2 mille ménages. Proportionnellement, le milieu urbain accapare à lui seul 74.1 % des ménages.

Tableau 1 : Evolution du nombre de ménages depuis 1975 par milieu

Milieu	Effectifs (en milliers)					
	1975	1984	1994	2004	2014	2024
Urbain	488.6	693.3	1093.2	1488.6	1901.4	2572.4
Rural	527.5	579.7	611.6	697.2	811.6	899.8
National	1016.1	1273	1704.8	2185.8	2713	3472.2

Graph 4 : Taux d'accroissement des ménages par milieu



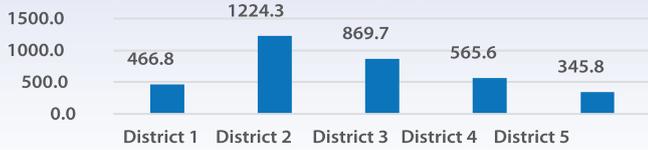
## 4. MÉNAGES PAR DISTRICTS

La Tunisie a adopté un nouveau découpage territorial réparti en cinq districts, chacun englobant plusieurs gouvernorats. Ci-dessous la répartition des districts telle qu'elle a été établie :

- District 1 : Béja, Bizerte, Jendouba et Le Kef
- District 2 : Ariana, Ben Arous, Manouba, Nabeul, Tunis et Zaghouan
- District 3 : Kairouan, Kasserine, Mahdia, Monastir, Siliana et Sousse
- District 4 : Gafsa, Sfax, Sidi Bouzid et Tozeur
- District 5 : Kébili, Gabès, Médenine et Tataouine

Le graphique ci-dessous montre la répartition des ménages par districts.

Graph 5: Distribution des ménages par districts



## 5. TAILLE DES MÉNAGES ET SON ÉVOLUTION

La taille moyenne du ménage en Tunisie est calculée à chaque recensement, ce qui permet, entre autres, d'analyser la distribution des ménages selon leur composition.

Tableau 2 : Ménages selon la taille et milieu

Taille du ménage	Effectif (en milliers) et %		
	Urbain	Rural	National
1	324.7 (12.6)	83.8 (9.3)	408.5 (11.8)
2	522.6 (20.3)	171.3 (19.0)	693.9 (20.0)
3	508.2 (19.8)	157.2 (17.5)	665.4 (19.2)
4	635.3 (24.7)	192.6 (21.4)	827.8 (23.8)
5	393.6 (15.3)	162.3 (18.0)	555.8 (16.0)
6	135 (5.2)	82.7 (9.2)	217.7 (6.3)
7 et plus	53.1 (2.1)	49.9 (5.6)	103 (3.0)
<b>National</b>	<b>2572.4 (100.0)</b>	<b>899.8 (100.0)</b>	<b>3472.2 (100.0)</b>

Les ménages les plus fréquents sont composés de 4 personnes représentant 23.8 % des ménages en Tunisie. En milieu urbain, la proportion c'est presque le ¼ des ménages et en milieu rural, à plus que le 1/5 des ménages qui sont d'une taille de 4 personnes.

Tableau 3 : Evolution de la taille moyenne du ménage par milieu depuis 1975

Milieu	1975	1984	1994	2004	2014	2024
Urbain	5.44	5.31	4.9	4.32	3.91	3.35
Rural	5.56	5.67	5.6	4.99	4.37	3.73
<b>Total</b>	<b>5.5</b>	<b>5.47</b>	<b>5.16</b>	<b>4.53</b>	<b>4.05</b>	<b>3.45</b>

Il ressort de ce tableau qu'en 2024 la taille de ménage est 3.45 personnes en moyenne. Il était composé en 1975 de 5.5 personnes en moyenne. L'écart est de 2 personnes.

Le rythme de baisse de la taille moyenne de ménages durant la période (1975- 2024) a été d'abord lent jusqu'au milieu des années quatre-vingt, puis il a été plus rapide dans sa baisse. Par milieu, le schéma de variation, à travers le temps de la taille moyenne de ménages diffère d'un milieu à un autre. En milieu urbain, la taille moyenne a régressé de façon continue depuis 1975 ; contrairement au milieu rural où elle a oscillé, pendant la période ( 1975-1994 ), entre 5.56 et 5.60 en passant par 5.67 personnes en 1984. A partir du milieu des années 1990, la taille moyenne des ménages

dans le milieu rural des années 1990, la taille moyenne des ménages dans le milieu rural amorce une baisse rapide. Elle se situe à 4.99 en 2004, 4.37 en 2014 et 3.73 en 2024.

## 6. MÉNAGES SELON LE MODE D'OCCUPATION

Tableau 4 : Ménages selon le mode d'occupation et milieu

Mode occupation du logement	Effectif (en milliers) et (%)		
	Urbain	Rural	National
Propriétaire	1781.1 (69.2)	827.6 (92)	2608.7 (75.1)
Locataire	598.8 (23.3)	21.1 (2.3)	619.9 (17.9)
Logé gratuitement	184 (7.2)	48.8 (5.4)	232.9 (6.7)
Autres modes	8.5 (0.3)	2.2 (0.3)	10.7 (0.3)
<b>National</b>	<b>2572.4 (100.0)</b>	<b>899.8 (100.0)</b>	<b>3472.2 (100.0)</b>

Il se dégage du tableau ci-dessus que les ménages en Tunisie au moment du recensement, dans leur immense majorité, sont propriétaires des logements qu'ils occupent avec une proportion de 75.1 %. Cette proportion s'élève en milieu rural à 92 %.

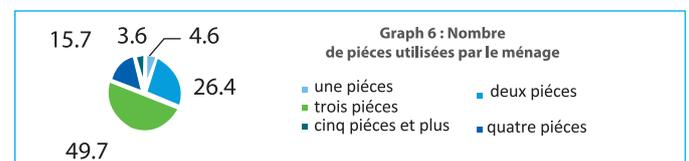
Les locataires à la date du recensement, sont au nombre de 620 mille, représentent 17.9 % de la totalité des ménages dans le pays, la majorité d'entre eux (598.8 mille ménages) résident dans le milieu urbain. Les ménages logés gratuitement, dans leur ensemble, représentent 6.7 % des ménages dans le pays.

Tableau 5 : Evolution de la répartition des ménages selon le mode d'occupation des logements (en%)

Mode d'occupation	1975	1984	1994	2004	2014	2024
Propriétaire	73.9	78.9	78.3	77.4	77.2	75.1
Locataire	13.7	12.6	13.9	16.3	17.7	17.9
Logé gratuitement	12.4	8.5	7.8	6.3	5	6.7
Autres modes	-	-	-	-	-	0.3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## 7. NOMBRE DE PIÈCES UTILISÉS PAR LE MÉNAGE

Le recensement permet de connaître les conditions d'habitat des ménages à travers un certain nombre d'indicateurs, entre autres, le nombre de pièces par ménage dans le logement.



La distribution de ménages selon le nombre de pièces montre que, la majorité des ménages (69%) dispose de 3 pièces et plus dans le logement. Les ménages qui vivent dans une seule pièce ne représentent que 4.6%. Ceux disposant de 3 pièces prédominent avec une proportion de 49.7% suivies par les ménages utilisant 2 pièces avec un taux de 26.4%. Les ménages qui disposent de 4 pièces pour se loger représentent environ 15.7%. Enfin les ménages utilisant 5 pièces et plus ne représentent que 3.6%.

## 8. SOURCE PRINCIPALE D'EAU DANS LE MÉNAGE

Les sources d'alimentation en eau sont multiples. On a dressé une liste de sources que les ménages peuvent éventuellement en avoir recours pour s'alimenter en eau.

Tableau 6 : Répartition des ménages selon la source principale d'alimentation en eau

Source principale d'alimentation en eau	Effectif (en milliers) et (%)		
	Urbain	Rural	National
Eau courante avec facture (SONEDE)	2525.6 (98.2)	608.3 (67.6)	3133.9 (90.3)
Eau courante sans facture (SONEDE)	15.1 (0.6)	7.7 (0.9)	22.8 (0.7)
Source privée (puits, citernes)	21 (0.8)	141.7 (15.7)	162.6 (4.7)
Fontaine publique liée au réseau SONEDE	1.1 (0.0)	5.8 (0.6)	6.9 (0.2)
Fontaine, source ou puit sous la gestion d'une association	4.7 (0.2)	100.9 (11.2)	105.6 (3.0)
Source non aménagée ou oued	1.2 (0.1)	28.9 (3.2)	30.1 (0.9)
Autres	3.7 (0.1)	6.6 (0.7)	10.3 (0.3)
<b>National</b>	<b>2572.4 (100.0)</b>	<b>899.8 (100.0)</b>	<b>3472.2 (100.0)</b>

La source principale d'alimentation en eau des ménages provient de la SONEDE avec un taux de 91%, soit de 3 millions de ménages qui disposent de l'eau de robinet de la SONEDE (avec ou sans facture).

Toutefois, environ 30 mille ménages s'alimentent encore de sources d'eau non aménagées et non contrôlées tels que « oued ... ». Ils représentent 0.9% de l'ensemble des ménages dans le pays. Cette population vit exclusivement en milieu rural.

L'analyse comparative de la situation actuelle avec celle des précédents recensements (depuis 1975) permet de dégager les tendances d'évolution de chaque source d'eau et d'évaluer le chemin parcouru en matière d'alimentation des ménages en eau pour les différentes utilisations.

On remarque que le taux de ménages disposant de l'eau de la SONEDE a considérablement évolué au détriment des taux de ménages utilisant les autres sources d'eau.

Tableau 7 : Répartition proportionnelle des ménages selon la source principale d'alimentation en eau depuis 1975 (en%)

Source d'eau	1975	1984	1994	2004	2014	2024
Eau Courante (SONEDE)	28.5	49.4	69.1	83.4	89.2	81
Source privée (puits, citerne)	15.1	16.8	13	6.4	4.3	4.7
Source publique (citerne, puit, fontaine) sous la gestion de sonede ou association	42.4	23.1	14.2	7.9	4.7	3.2
Source non aménagée ou oued	13	10.7	3.7	2.3	1.8	0.9
Autres	-	-	-	-	-	0.3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

## 9. MODE D'ÉCLAIRAGE

Pour la source principale d'éclairage, les chiffres révèlent que les ménages disposant du courant électrique (la STEG) comme mode d'éclairage représentent la grande majorité des ménages. ; leur proportion est de 99.8%. En milieu urbain, ce taux atteint 99.9%. Même en rural, il est à un niveau très élevé (99.7%). Les autres modes d'éclairage, lorsqu'elles sont utilisées, sont en très faibles proportions.

Dans le tableau ci-dessous on présente les résultats de l'utilisation des différents modes d'éclairage.

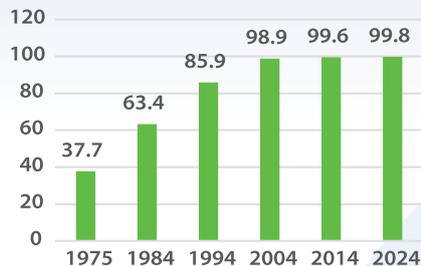
Tableau 8 : Répartition des ménages selon le mode d'éclairage et milieu

Source principale d'éclairage	Effectif (en milliers) et %		
	Urbain	Rural	National
Electricité avec facture (STEG)	2557.5 (99.4)	891.4 (99.1)	3448.9 (99.3)
Electricité sans facture (STEG)	11.9 (0.5)	5.3 (0.6)	17.2 (0.5)
Electricité solaires, (panneaux photovoltaïques)	0.6 (0.0)	1.3 (0.1)	1.9 (0.1)
Autre source, générateur électrique	0.9 (0.0)	0.5 (0.1)	1.4 (0.0)
Autres	1.6 (0.1)	1.3 (0.2)	2.9 (0.1)
<b>National</b>	<b>2572.4 (100.0)</b>	<b>899.8 (100.0)</b>	<b>3472.2 (100.0)</b>

Selon les résultats qui figurent dans le tableau ci-dessus, la proportion des ménages raccordés à l'électricité (réseau STEG) est de 99.8%. En milieu urbain, elle s'élève à 99.9%. Même en rural, elle est à un niveau très élevé (99.7%).

L'utilisation de l'énergie solaire comme mode d'éclairage reste encore limitée, 1.9 mille ménages utilisent ce mode soit 0.1% de l'ensemble des ménages. Ils se trouvent en majorité dans le milieu rural. L'amélioration du taux d'alimentation des ménages en électricité apparaît plus nette au fil du temps, cette amélioration était très rapide.

Graph 7: Evolution de la proportion des ménages ayant de l'électricité



## 10. SOURCE D'ÉNERGIE

À l'instar des recensements précédents, le recensement de 2024 a étudié les principales sources d'énergie utilisées pour la cuisson des repas et aussi pour chauffer de l'eau ou chauffer le logement.

Tableau 9 : Répartition des ménages selon la source principale d'énergie

Sources	Source principale d'énergie pour la cuisson	Source principale d'énergie pour chauffer l'eau	Source principale d'énergie pour chauffer le logement
Electricité	1.5	4.7	10.5
Gaz naturel	24.9	24.8	12.2
Gaz bouteille	72.3	63.8	25.1
Panneaux solaires	0.1	3.5	0.4
Gazoil	0.6	0.5	0.6
Charbon, branches de bois et déchets animaux	0.1	0.1	23.9
Pas d'utilisation	0.6	2.6	27.2
Autre	-	0.1	0.1
<b>National</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le gaz naturel ou de bouteille constitue la source d'énergie la plus utilisée par les ménages tunisiens, en particulier pour la préparation des repas. En effet, pour la cuisson des repas, les ménages utilisent presque exclusivement le gaz naturel ou de bouteille avec un taux de 97,2% du nombre total des ménages. Les autres sources (électricité, panneaux solaires, gazoil, charbon ou bois) restent rares, avec une proportion cumulée ne dépassant pas 2.3%. Le gaz est aussi utilisé par 88.6% des ménages pour avoir l'eau chaude. Pour chauffer les logements qu'ils occupent 37.3% des ménages utilisent le gaz naturel ou de bouteille comme source principale d'énergie. En fait, pour des raisons de disponibilité, c'est le gaz de bouteille qui est le plus utilisé pour la préparation des repas et pour disposer de l'eau chaude. Cependant, pour chauffer le logement deux sources sont utilisées : le gaz de bouteille et le "bois, charbon de bois et branchage". Les ménages qui utilisent le gaz de bouteille représentent 25.1% et ceux qui utilisent le "bois, charbon de bois et branchage" 23.9%. Notons enfin que 27.2% des ménages n'utilisent aucune source d'énergie pour chauffer le logement qu'ils occupent ; une proportion loin d'être négligeable.

## 11. BIENS D'ÉQUIPEMENT ET ÉLÉMENTS DE CONFORT DES MÉNAGES

La qualité de vie des ménages est évaluée à travers quelques indicateurs relevant des domaines du transport, des loisirs, du confort, de la culture et de la possession des biens d'équipement tels que les appareils ménagers.

Tableau 10 : Proportion de ménages disposant de certains biens d'équipement (%)

Bien d'équipement	Urbain	Rural	National
Voiture	33	18.8	29.3
Bicyclette	11.9	6	10.3
Moto	17.6	23.8	19.3
Radiocassette	37.8	27.4	35.1
Téléviseur	95.7	92.9	94.9
Bibliothèque	11.1	3	9
Réfrigérateur	95.7	93.1	95
Congélateur	9.6	3.9	8.1
Cuisinière avec four	81.9	65.6	77.6
Machine à laver	86.8	67.5	81.8
Machine à vaisselle	5.3	0.9	4.2
Climatiseur (local ou central)	58	27.1	50
Chauffage centrale	9.2	0.9	7

Le téléviseur, et le réfrigérateur sont les biens d'équipement les plus répandus chez les ménages tunisiens. Représentent respectivement 94.9%, et 95% des ménages. Ces proportions sont plus élevées au milieu urbain qu'au milieu rural. En milieu urbain, elles sont de l'ordre de 95.7% pour le téléviseur et le réfrigérateur.

Toutefois, les ménages tunisiens se procurent deux autres biens d'équipement. Il s'agit de la cuisinière avec four et de la machine à laver. La proportion des ménages ayant ces éléments sont respectivement 77.6% et 81.8%.

Notons que le climatiseur devient de plus en plus répandu dans les ménages tunisiens, 50% des ménages ont un climatiseur local ou central. Toutefois, ce bien est moins utilisé en milieu rural avec un écart marqué entre le milieu urbain (58 %) et le milieu rural (27,1 %).

Pour la voiture, 29.3% des ménages en disposent au niveau national, en milieu urbain 33%, contre seulement 18.8% en milieu rural.